

Lyon, le 2 juillet 2014

Cher ami,

Vous êtes l'un des 360 signataires de l'Appel à nos évêques au printemps 2013.

Cet appel nous a permis de rencontrer le Cardinal Barbarin le 26 juin 2013 dans un entretien assez long (1h30). Au cours de celui-ci, il nous a proposé de travailler en liaison avec le service du catéchuménat du diocèse de Lyon afin d'identifier les situations difficiles et de proposer des solutions (*il s'agit des cas de personnes suivant le parcours de catéchumène mais pour lesquelles leur situation personnelle peut amener les autorités à ne pas "finaliser" leur démarche : exemple les personnes divorcées-remariées...*)

Après avoir rencontré les services diocésains –au préalable prévenus par le Cardinal– une équipe s'est mise au travail. Assez vite des difficultés sont apparues notamment avec la contestation par ces mêmes services de notre légitimité à entreprendre ce travail.

Ne pouvant poursuivre cette tâche dans un climat de suspicion, nous avons écrit au cardinal pour lui demander de préciser sa demande et d'en informer ses services.

A ce jour nous n'avons pas reçu de réponse.,

Mais nous prenons acte de ce silence équivalent à une dénonciation de la mission qui nous avait été confiée, et nous arrêtons nos travaux.

Bien sûr, nous regrettons cette situation et plus particulièrement qu'une parole donnée ne soit pas respectée et il nous semble naturel de vous en informer.

Amicalement.

Pour la CCB-L  
M. Collet et J. RIGO

Pour Jonas (ex Parvis R.A.)  
G. Clavel; M.G. Delebassée et D. Vignon